

Dossier de presse  
22 juillet 2025

## Concilier paysage et transition énergétique : les Grands Sites de France partagent leurs expérimentations au travers d'un séminaire et d'un guide

Les Grands Sites de France sont des paysages d'exception, laboratoires d'expérimentations. Ils doivent relever les défis de la préservation des paysages à long terme dans un contexte de mutations rapides et de changement climatique nécessitant adaptation et atténuation. Une expérimentation nationale s'est tenue depuis 2019 avec pour objectif de permettre à des Grands Sites de France de **construire des stratégies de transition énergétique respectueuses du paysage** et de **capitaliser des enseignements et des éléments de méthodes** au niveau national à travers un séminaire et un guide pratique.

1. [Retour sur le séminaire de partage d'expérience](#)  
page 2
2. [Le guide pratique « Concilier paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France – Stratégies et méthode »](#)  
page 4
3. [Actualisation de la position officielle du Réseau des Grands Sites de France en matière de paysage et transition énergétique](#)  
page 5
4. [Contexte et chiffres : pourquoi les Grands Sites de France s'intéressent-ils à la transition énergétique ?](#)  
page 6
5. [Les Grands Sites de France en bref](#)  
page 7



## Retour sur le séminaire de partage d'expériences

Il a réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2025 à l'Académie du Climat à Paris près de 150 personnes issues des Grands Sites de France et autres collectivités, des services de l'État, des réseaux du paysage, des Aires protégées et de la transition énergétique, des entreprises du paysage et de l'énergie et de représentants de l'enseignement supérieur et recherche.



Louis Villaret, 1<sup>er</sup> juillet 2025 à l'Académie du Climat ©RGSF

Louis Villaret, Président du Réseau des Grands Sites de France, a rappelé l'objectif des Grands Sites de France de **contribuer à l'émergence d'une transition énergétique concertée, portée par les territoires, respectueuse des spécificités paysagères locales, et de ce fait, efficiente et acceptable.** *"Nous avons besoin d'une politique d'État qui intègre réellement les enjeux paysagers, ambitieuse, stable et équilibrée entre l'impulsion nationale indispensable et sa déclinaison pragmatique et adaptée par les territoires."*



Emilie Vouillemet 1<sup>er</sup> juillet 2025 à l'Académie du Climat ©RGSF

Emilie Vouillemet, Sous-directrice de l'urbanisme réglementaire et des paysages au Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, a ensuite rappelé l'importante conciliation à viser entre l'efficacité des projets, la préservation des paysages et l'acceptabilité sociale : *"Au ministère, nous nous attachons à soutenir les territoires, renforcer l'ingénierie locale, valoriser les bonnes pratiques. Les événements comme aujourd'hui sont structurants."*



Joëlle Colosio, 1<sup>er</sup> juillet 2025 à l'Académie du Climat ©RGSF

Joëlle Colosio, Directrice exécutive des territoires à l'ADEME – Agence de la Transition écologique, a précisé : *"Le paysage est un levier stratégique pour la transition énergétique. Le changement ne se fait dans la durée que s'il est accepté et qu'il comprend des critères de beauté."*

Tout au long de la journée, une vingtaine d'intervenants ont témoigné pour partager la nécessité pour les tous les territoires de disposer **d'une stratégie solide, équilibrée et partagée** pour pouvoir se positionner sur les projets à favoriser ou qui ne correspondent pas aux valeurs paysagères locales.

La **DREAL Bourgogne-Franche-Comté et Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets** ont réalisé une **Aire d'influence paysagère** concernant l'éolien puis l'agrovoltisme et le photovoltaïque au sol. La méthodologie de définition cette aire d'influence paysagère a été présentée, s'appuyant sur une stratégie précisément argumentée et la spatialisation de la valeur paysagère.

Le **Grand Site de France Marais poitevin** a mis en place et anime une **Stratégie territoriale énergétique** en s'appuyant sur les spécificités paysagères et environnementales : création d'une vice-présidence et d'une commission "Climat et transition énergétique" ; stratégie en matière de sobriété (urbanisme, habitat, mobilités) et d'EnR (schéma éolien, énergie solaire, méthanisation, bois énergie, géothermie). Cette Stratégie est mise en œuvre dans la durée à travers l'animation, l'accompagnement des porteurs de projet, la déclinaison dans les documents d'urbanisme, etc.

Dans le **Grand Site de France Vallée de la Vézère**, un guichet unique animé par le Grand Site de France accompagne au cas par cas les projets, notamment énergétiques, afin de favoriser leur qualité paysagère et architecturale.

Les élus du **Grand Site de France Massif et balcons du Canigó** ont adopté une position politique en faveur d'une transition énergétique décarbonée. Leur condition est que la démarche respecte les paysages, le patrimoine naturel et bâti, et qu'elle soit acceptée par les élus et les habitants. Le Grand Site de France a également lancé un **Plan de Paysage pour la Transition Énergétique**, construit en concertation avec les acteurs locaux. L'objectif : définir une stratégie territoriale équilibrée.

Pour accueillir les visiteurs, le **Projet Grand Site de France Gorges du Gardon** a créé la Maison du Grand Site et la Maison du Castor. Une attention particulière a été portée au choix des lieux, dans des villages, pour **réhabiliter sobrement du patrimoine bâti et préserver les espaces naturels et agricoles**. Les toitures des bâtiments accueillent des installations photovoltaïques soigneusement intégrées dont une est gérée par une société coopérative d'intérêt collectif.

La journée s'est conclue par un atelier visant à échanger avec les participants représentant la diversité des acteurs qui réfléchissent et agissent aujourd'hui en matière de paysage et/ou de transition énergétique. Il s'est notamment appuyé sur les propositions issues de l'expérimentation du Réseau des Grands Sites de France :

- Poursuivre la construction d'une culture commune associant le paysage, notamment patrimonial, l'énergie et le climat avec l'ensemble des acteurs au niveau national et dans les territoires ;
- Renforcer le cadre réglementaire et méthodologique national pour une planification de la transition énergétique qui garantisse les conditions d'un équilibre local, s'appuie sur le paysage et prenne en compte la biodiversité dans les arbitrages à opérer ;
- Consolider les moyens et les compétences mis à disposition des territoires tant au niveau de l'élaboration de leur stratégie que de la mise en œuvre opérationnelle ;
- Créer, vulgariser et mettre à disposition des territoires et des acteurs des données énergétiques utiles à la prise de décision : scénarios énergétiques, etc. ;
- Faire évoluer les équipements d'énergies renouvelables pour s'adapter davantage aux spécificités de chaque territoire ;
- Prendre le temps aujourd'hui pour répondre aux enjeux durablement en garantissant un temps incompressible d'acculturation et de concertation nécessaire à la prise de décision éclairée et à une transition énergétique acceptée qui ne banalise pas les paysages et n'entraîne pas des réhabilitations coûteuses à long terme.



## Guide pratique « Concilier paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France. Stratégies et méthode »



Ce séminaire a été organisé à l'occasion de la parution du guide pratique "Concilier paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France - Stratégies et méthode". En complémentarité des témoignages qui ont été livrés lors du séminaire, ce guide rassemble des retours d'expériences croisés et des recommandations pour accompagner les collectivités et acteurs d'un territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie paysagère de transition énergétique locale tout au long des différentes étapes de la démarche : commande, diagnostic, stratégie, mise en œuvre.

**Guide téléchargeable sur :**

<https://www.grandsitedefrance.com/ressources/etudes-et-guides-pratiques>

# Actualisation de la position officielle du Réseau des Grands Sites de France en matière de paysage et de transition énergétique

En continuité du séminaire du 2 juillet 2025, les élus du Réseau des Grands Sites de France ont souhaité actualiser leur position officielle en matière de paysage pour soutenir que :

- Le Réseau des Grands Sites de France considère que le paysage doit être reconnu comme un facteur d'appréciation majeur des choix à opérer en matière de maîtrise de la consommation énergétique et de production d'énergies décarbonées et que la démarche paysagère est une méthode efficace pour aborder la transition énergétique.
- Pour faire sens localement, il souhaite que les projets de transition énergétique s'appuient en premier lieu sur les besoins énergétiques du territoire concerné et qu'ils ne banalisent pas les paysages de haute qualité paysagère qui font leur attractivité.
- Il estime que la sobriété doit être une priorité et que parmi le mix des énergies renouvelables possibles, l'éolien et le photovoltaïque au sol ne sont pas des choix de premières intentions. L'agrivoltaïsme doit être considéré avec une attention toute particulière en raison de l'importance de préserver la qualité paysagère des Grands Sites de France dont la composante agricole est essentielle.
- Le Réseau des Grands Sites de France demande à ce que les gestionnaires soient informés et consultés lors de projets énergétiques et que la prise en compte du paysage, de la biodiversité et des projets qu'ils portent soit renforcée.
- Il appelle à l'accompagnement technique et financier des projets croisant les enjeux de paysage, de biodiversité et de transition énergétique et au partage de la valeur générée par les projets de transition énergétique au profit de la qualité paysagère et de la biodiversité des territoires concernés.

**Position accessible sur :**

<https://www.grandsitedefrance.com/nos-themes/transition-ecologique>

## Contexte et chiffres : pourquoi les Grands Sites de France s'intéressent à la transition énergétique ?

Les Grands Sites de France sont des paysages d'exception, laboratoires d'expérimentations. Ils doivent relever les défis de la préservation des paysages à long terme dans un contexte de mutations rapides et de changement climatique nécessitant adaptation et atténuation. Pour favoriser une transition énergétique concertée et compatible avec des sites à haute valeur patrimoniale, à partir de 2019, le Réseau des Grands Sites de France a mené en partenariat avec le ministère en charge de l'Environnement, rejoint par l'ADEME en 2023, une expérimentation nationale "Paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France". L'objectif était de permettre à des Grands Sites de France d'élaborer des stratégies de transition énergétique (sobriété et énergies renouvelables) respectueuses du paysage et de capitaliser des enseignements et des éléments de méthodes au niveau national.

### Chiffres clés des Grands Sites de France :

- 22 Grands Sites de France labellisés par l'État
- 19 Projets Grands Sites de France qui ont validé avec l'État leur projet stratégique et programme d'actions en vue de l'obtention du label
- 11 sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France qui n'ont pas encore validé leur projet programme d'actions.
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants
- Les Grands Sites de France représentent 1,7% du territoire national
- Composés à 56%<sup>1</sup> de forêts et milieux semi-naturels (contre 34% au niveau national) et à 34%<sup>1</sup> de surfaces agricoles dont 30%<sup>1</sup> sont consacrés aux prairies (contre 25% au niveau national) ils jouent un rôle positif en matière d'absorption carbone.

### Chiffres clés de la transition écologique en France :

- 70%<sup>2</sup> des contentieux relatifs à des projets éoliens restent basés sur un motif paysager
- 11%<sup>3</sup> des éoliennes sont en espace protégé dont 35% en sites Natura 2000 et 4% dans les GSF
- 30%<sup>3</sup> des centrales photovoltaïques sont en espace protégé
- 4%<sup>3</sup> des ZaEnR éolien sont en espace protégé dont 7% en site classé
- 10%<sup>3</sup> des ZaEnR photovoltaïques sont en espace protégé dont 5% en site classé

Données : 1. Corine Land Cover 2018 ; 2. Ministère de la transition écologique ; 3. Observatoire Enr et biodiversité / PatriNat 2025

# Les Grands Sites de France



## Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche pour une durée étendue à 8 ans. Il distingue l'engagement d'une collectivité territoriale à préserver à long terme un paysage protégé très emblématique.

## A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. [www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

### Contacts Presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - [laurent@lp-conseils.com](mailto:laurent@lp-conseils.com)  
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - [marielescour@grandsitedefrance.com](mailto:marielescour@grandsitedefrance.com)

